



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Luneville
A Baccarat

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	56	56 + 13 pouvoirs

Date de convocation 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSÉ, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Ludivine GEANT, Alain FORTIER, Christine THOMAS, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Joël DONATIN.**

Absents : **Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Gérald BARDOT, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT, Dominique GEORGE, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Laurent KUREK, Cédric PERRIN, Adeline COIGNUS.**

Représentés : **Didier COLIN à Yvette COUDRAY, Sabrina VAUDEVILLE à Christian GEX, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Jonathan HAUVILLER, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Anne-Marie DI MARINO à Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Virginie GENOT à François FRASNIER, Catherine LAURAIN à Valérie DIDIER, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Jean-Luc DEMANGE à Alain FORTIER, Francine GARNIER à Philippe SCHAEFFER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Finances : Fixation des taux des impôts directs locaux pour 2024
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2024_078

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
56	13	69	0	0	0

Il est rappelé à l'Assemblée que chaque année les collectivités doivent voter leurs taux d'imposition.

Il est également rappelé que l'article 16 de la loi de finances pour 2020 avait figé les taux de TH 2019 jusqu'en 2022 pour permettre la suppression progressive de la TH des résidences principales.

A compter de 2023, les EPCI votent à nouveau le taux de la TH en ce qui concerne :

- les résidences secondaires ;
- les locaux meublés occupés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés, non retenus à la CFE ;

- les locaux meublés sans caractère industriel ou commercial occupés par les organismes de l'Etat ou des collectivités locales et non exonérés en application de 1° du II de l'article 1408 CGI ;
- les logements vacants depuis plus de deux ans, sous réserve d'une délibération d'institution de la THVL prise par l'EPCI à fiscalité propre avant le 1^{er} octobre 2022 (*Délibération n° 2023-180 du 28 septembre 2023*)

Il est ainsi proposé au Conseil Communautaire, de reconduire les taux des impôts directs locaux de l'année 2023 pour l'année 2024 :

Taxe d'habitation	11,63 %
Taxe Foncière Bâtie	1,68 %
Taxe Foncière Non Bâties	6,91 %
Cotisation Foncière des entreprises	22,82 %

Le Conseil Communautaire, après avis de la Commission Budget et Fiscalité et du Bureau, à l'unanimité,

- Fixe les taux des impôts directs locaux 2024 de la manière suivante :

Taxe d'habitation	11,63 %
Taxe Foncière Bâtie	1,68 %
Taxe Foncière Non Bâties	6,91 %
Cotisation Foncière des entreprises	22,82 %

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.04.12 11:29:22 +0200
Ref:6332330-9472942-1-D
Signature numérique
le Président